

**PAYSAGE IDYLLIQUE SACRIFIÉ POUR UNE DÉCHARGE?**

Il est prévu de déposer en décharge près de Soyhières plus d'un million de m<sup>3</sup> de déchets inertes dont près de 75% proviendrait d'entreprises de la région bâloise.

Dans le Plan directeur cantonal, il est spécifié que les «décharges contrôlées pour matériaux inertes sont admises en premier lieu dans des carrières qui s'y prêtent».

Or, le site choisi à Soyhières est un endroit magnifique, dans un petit val, non loin d'un vignoble que le vigneron a choisi de ne pas traiter et dans lequel il expérimente des ceps traditionnels. C'est en outre un lieu de détente et de promenade pour les habitants de la commune.

On vante notre nature intacte aux Bâlois pour les inciter à venir s'installer chez nous, à faire du tourisme ou à envoyer leurs enfants dans nos écoles.

Est-ce que le tourisme des déchets pour combler nos vallons fait partie du contrat? Sommes-nous devenus le Tiers-Monde du Triangle d'Or?

Au vu de ce qui précède, le Gouvernement pourrait-il:

1. nous dire quels sont les critères déterminants pour avoir choisi le site de Soyhières ;
2. nous préciser la qualité et le type des matériaux qui seront déposés ainsi que leur provenance ;
3. nous informer si une demande d'offre publique a été effectuée pour l'attribution des travaux ;
4. nous indiquer combien le Canton a à gagner en acceptant des déchets d'un canton voisin, et mettre ce gain en balance avec l'image d'un canton-poubelle ;
5. nous assurer que cette décharge n'est pas prévue pour des matériaux faiblement pollués en provenance de la décharge chimique de Muttentz qui ne seraient pas incinérés ;
6. nous informer sur la surveillance qu'il compte exercer sachant que cette tâche incombe en principe aux communes.

Delémont, le 1<sup>er</sup> septembre 2010

Erica Hennequin  
Groupe CS-POP + VERTS

